Conseil communal d'Avenches

Commission technique

Préavis municipal No 114/2026

Engagement de 1 ETP supplémentaire technicien-technicienne Communal(e)

Au Conseil communal d'Avenches

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission technique, composée de Messieurs Pierre-Yves Jost (président), Almérindo Afonso ainsi que du soussigné (rapporteur) s'est réunie le lundi 4 mai 2026, à 20h00 à la Salle Pignard de l'Hôtel de Ville. M.Ryan Schwab était excusé ainsi que Mme Catherine Joye qui a eu un accident avec hospitalisation en venant à la commission.

Il a été laborieux et difficile de trouver des remplaçants pour cette commission vu le changement de date subit, provoqué par une séance d'information importante du canton annoncé très tardivement.

La Commission remercie Madame Laure Ryser Syndique en tant que Municipale délégué ainsi que M. Vincent Python responsable du service technique pour leur présence et pour les explications et réponses fournies aux différentes questions de la commission.

Cadre

La plupart des projets de la commune, hormis ceux liés aux bâtiments communaux qui sont en partie gérés par le chef de service M. Beauseigneur, sont essentiellement pilotés par le responsable du service et son adjoint. Une partie des prestations sont sous-traitées à des mandataires externes, avec des coûts plus élevés qu'en interne. Malgré ces adjudications externes, la Commune doit notamment assurer pour chaque projet, indépendamment de son importance, la gestion administrative, le suivi financier, les relations avec les différents services cantonaux (DGMR, DGE, OFCO, etc.) et les propriétaires fonciers.
La surcharge chronique, le stress que cela engendre et les retards accumulés dans beaucoup de dossiers sont les principales raisons de la demande d'engagement d'un 1 ETP supplémentaire.

La composition du bureau technique, ainsi que leur tâche et le taux d'occupation est le suivant :
- M. V. Python responsable du service, à 100% → aussi responsable du réseau d'eau et de la STEP
- M. D. Chatelanat adjoint au responsable, à 100%
- Mme. J Rudaz architecte, à 60% → responsable police de construction
- M. JP Saam collaborateur au ST, à 100% → police de construction et réorganisation des archives
  Départ à la retraite pas fixé, mais estimée au printemps/été 2027.
- Mme M. Roth, dessinatrice en bâtiment, à 100% → police de construction et gestion complète de petits projets communaux.

Ces personnes représentent les 4.6 ETP mentionnés dans le préavis.

Comme très bien présenté dans le préavis, Avenches est sous-dotée en personnel au service technique. Nous sommes bien conscients qu'on ne peut pas comparer les communes entre elles, les projets et développement étant bien différents. Les informations du préavis sont juste indicatives. M. Python

nous a présenté une liste avec 150 tâches (dont actuellement 40 préavis en traitement), dont un bon 20% n'est pas traité ou avec beaucoup de retard.
Aussi, le passage à la retraite en été 2027 de M. Saam doit être préparé avec un transfert du savoir et d'informations au service technique, actuellement surchargé. Ce recueil d'informations est possible d'une manière satisfaisante, uniquement avec l'engagement d'une nouvelle force. Actuellement, c'est une évidence, ce qui souffre est la finalisation et la mise à disposition publique du SIT, les contrôles pendant les constructions, les délivrances des permis d'habiter, en ne citant que les tâches les plus importantes et qui touchent directement les habitants.

Questions et observations
Certains points discutés lors de la séance en commission ont été intégrés dans le paragraphe précédent.
C'est le profil ou compétence recherché qui a fait « débat ». En effet le préavis reste bien vague.
Les arguments suivants nous ont convaincus :

- Le CFC ou formation de technicien communal n'existe pas.
- La recherche de la « perle rare » se veut le plus large possible en ce qui est la définition des compétences. En effet beaucoup de communes cherchent à étoffer leur service technique.
- En listant les tâches à accomplir on « vend » un poste avec une activité variée, attrayante.

On comprend qu'on cherche une personne en classe de salaire 4 à 5.

Conclusion
La commission technique estime que la Municipalité par ce préavis mais surtout lors des explications, a présenté la nécessité de 1 ETP supplémentaire d'une manière convaincante.

Cet engagement contribuera à améliorer le service à la population, de pouvoir effectuer des contrôles sur les chantiers en cours, de rattraper à moyen terme les retards accumulés.

En conclusion, la commission technique accepte le préavis à l'unanimité et recommande vivement au Conseil communal de l'accepter tel que présenté, soit :

1) D'accorder à la Municipalité la création de 1 ETP rattaché au Service technique et de le porter au budget dès 2026.

2) D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 10'000.- pour l'achat de matériel informatique et de mobilier et de les porter au budget 2026.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Avenches, le 10 mai 2026

Au nom de la commission technique,

Enrico Fiechter